

hâtel.
s genres, etc.
lement agrandi.
rg du Lac 17, Neuchâtel.
AND-PILET, couturière.

, sur le Bruchberg.
our visiteurs de la Gruyère,
ontestablement le BRUCH-
s, ainsi que sur tout le Simmenthal.
i. Spécialité : truites vivantes.
WITTWER, propriétaire.

- Montbovon
août 1911

Bureau : 7 1/2 h.
Rideau : 8 h. précises.

Théâtrales

unes filles

MÈRE

élé de chants.

ENNES

actes.
50 ; Premières 1 fr. ;
nts 20 cent.
réservées à l'Hôtel de la Gare et à

Rafraîchissements.

Marque
— Croix - Etoile —
viennent de nouveau d'arri-
ver chez Bonaventure
Niquille, Charmey.

août
DANSE

J. WITTWER, aubergiste.

SAVON Bor Milk

mpf et Cie, le meilleur savon
toilette, d'une douceur incomparable,
toutes les

Impuretés du teint.

end à 75 cent. le morceau chez : P.
i, pharm.; Coiff. P. Gremaud et
Vve A. Margot, Bulle; Pharm.
é, à Châtel-St-Denis.

andez un échantillon gratuit.

**Marché-Concours
des taureaux**

5, 26 et 27 septembre.

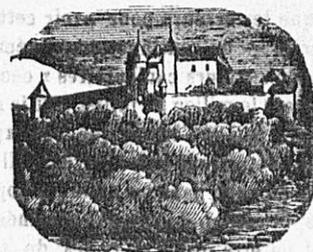
personnes intentionnées de soumis-
pour :
a fourniture du foin (non bottelé),
avoine concassée, le tout en pre-
qualité ;
a desservance de la buvette et
ion des gardes ;
priées de remettre leurs offres d'ici
septembre, à 6 h. du soir, au bureau
gence agricole Auguste Barras,
1229

Montagnes à louer.

soussignées offrent à louer en mises
es leur estivage comprenant les mon-
ci-après : le Pianet, Praz Catil-
Hofori, les Moilles et la Maré-
sises derrière l'Evy de Neiri-
ces pâturages sont pourvus de bons
és en jouissance en 1912.
mises auront lieu jeudi 7 septem-
s 2 h., à l'Hôtel de l'Écu, à
X. & M. REMY.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . 1 an, Fr. 4.50
» . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5^h 8^h 10^h 2^h 5^h 9^h — BULLE, arr. 7^h 9^h 12^h 4^h 8^h 10^h

ANNONCES
District de la Gruyère : une
seule insertion 15 c ; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haasenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 22 août 1911.

Servilisme législatif.

Depuis que le parti libéral-radical a décidé de se retirer de la politique active au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, il semble que le parti gouvernemental éprouve fréquemment un impérieux besoin de se donner des airs d'opposition. Jamais on n'a entendu autant de protestations, de motions, d'interpellations, de réclamations. Mais tout cela n'est que la poudre aux yeux des gogos qui croient bénévolement à la parfaite indépendance de leurs mandataires.

Pare forme ! A peine une interpellation est-elle émise qu'on semble déjà la regretter et le motionnaire n'a plus qu'un désir, c'est de voir le gouvernement réfuter victorieusement ses arguments. Il ne s'inquiète pas de savoir si la réponse est sensée ou si elle n'est formée que de belles phrases grandiloquentes, mais vides de sens et surtout éloignées de la vérité.

Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à ouvrir le bulletin officiel du Grand Conseil, document dont personne ne contestera l'authenticité. A chaque page, on peut y constater qu'il suffit à un de nos potentats de répondre aux réclamations de leurs ouailles, pour que celles-ci se déclarent satisfaites, bien que la réponse ne soit pas des plus irréfutables.

A la session ordinaire de novembre, on discutait le compte-rendu du Conseil d'Etat, chapitre « endiguement des cours d'eau. »

Le Directeur des Travaux publics s'exprima ainsi : « Deux torrents sauvages devront être endigués : c'est la Trême et la Gérine. Mais, ici, c'est à la source qu'il faut appliquer le remède : toutes les digues qu'on établirait le long du cours d'eau ne seraient que des palliatifs si l'on ne procédait pas d'abord au reboisement du bassin d'alimentation du torrent. Malheureusement, on a de la peine à persuader les communes que c'est là qu'il faut porter l'attaque. Elles ne voient que les divagations du torrent et s'imaginent qu'en y opposant des obstacles, elles suivent la bonne méthode. Quant à faire des dépenses pour reboiser un coin de montagne perdu, elles n'en veulent rien entendre. »

Avant de parler d'une façon si légère des communes, un magistrat devrait tout au moins se documenter, s'il n'est pas plus au courant de la situation. Pour le bassin de la Trême, tout au moins, il paraît ignorer complètement l'état des lieux et les sacrifices considérables que toutes les communes riveraines se sont imposés pour les reboisements.

Nous ne croyons pas qu'aucun autre bassin possède autant de jeunes plantations, dont une bonne partie ont empiété considérablement sur des estivages.

Quand un pouvoir public lance une affirmation au sein d'une assemblée législative, encore faut-il que le fait avancé puisse être prouvé. Mais, en l'occurrence, personne n'a élevé la voix pour protester contre ce reproche, fait à nos communes, d'incurie administrative et de mépris des besoins publics.

Nous l'avons dit en commençant, dès que les maîtres ont parlé, leurs fidèles serviteurs n'osent plus élever la voix. Un signe, un geste suffisent pour museler toute velléité d'indépendance.

Dans la même session, la Direction des Finances, répondant à une observation relative au défaut de cadastrations, n'a pas craint de prétendre que « nos commissaires-géomètres n'aiment pas les triangulations, qu'ils ne paraissent pas familiarisés avec ce genre de travail et qu'ils ne voudraient que des cadastrations. »

Présentée de cette façon, cette observation est absolument erronée, et le Conseil d'Etat le savait parfaitement. Si les commissaires-géomètres ne s'empressent pas d'entreprendre des travaux de triangulation, la faute en est en premier lieu au Conseil d'Etat, qui ne consent pas à une rétribution supérieure à 45 francs par point, alors que lui-même touche de la Confédération un *subside de cinquante francs*, et que partout ailleurs ce travail est payé 50 à 60 % de plus.

Cette réponse a suffi, cette fois encore, à liquider l'observation formulée.

Pour la construction des routes de la Haute-Veveyse, la fourniture du gravier a été adjugée à la Compagnie des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à laquelle il a fallu payer, disait un député de la Veveyse, pour le transport des matériaux en ques-

tion, jusqu'à 10 ou 11 francs le mètre cube depuis la station de Vaulruz jusqu'au chantier de construction, sans compter les frais de voiturage par chemin de fer d'Enney à Vaulruz. L'interpellateur demandait pourquoi l'Administration n'avait pas tenu compte des offres de certains particuliers qui offraient tous les matériaux d'empiérement, au prix de 6 fr. 30 à 8 fr. le mètre cube.

Avec sa désinvolture habituelle, le Conseil d'Etat s'est contenté de répondre que « l'Administration cantonale avait ses motifs pour ne pas traiter avec ces particuliers ». Comme il s'est bien gardé d'indiquer ces motifs, de façon à permettre au Grand Conseil d'en apprécier la gravité ou la futilité, la question a été enterrée purement et simplement, aucun député n'ayant osé demander de plus amples explications.

Si les intérêts de l'Etat étaient seuls lésés, nous comprendrions, dans une certaine mesure, que le Grand Conseil se soit contenté de cette explication qui n'en est pas une et ne prouve rien. Mais, pour la construction des routes en question, un grand nombre de communes ont dû payer de fortes contributions qui grèvent lourdement leur budget. Si elles doivent être appelées à contribuer aux dépenses, elles devraient tout au moins avoir leur mot à dire lors des adjudications. Mais, là comme dans d'autres domaines, le bon vouloir des maîtres seul fait règle. Et ils estiment n'avoir aucun compte à rendre de leur manière d'agir. « Nous avons nos motifs pour agir ainsi ». La réponse est simple et courte et ne prête pas à discussion. Nous serions bien difficiles si nous ne pouvions nous en contenter.

Eh bien, non ! Nous n'en sommes pas satisfaits. Nous le sommes d'autant moins que de nouvelles dépenses importantes sont de nouveau nécessaires pour rendre praticables ces nouvelles routes construites à si grands frais. Les communes de Bulle, Vaudens, Vaulruz et d'autres encore devront y contribuer. Nous avons donc le droit et même le devoir de protester hautement et fermement lorsqu'on fait fi de leurs intérêts gravement compromis.

La canicule

De toute l'énergie radiuse que le Soleil déverse dans l'espace incalculable, la Terre ne reçoit même pas la deux-millionième partie. C'est peu, et pourtant, en ce moment, les personnes les plus difficiles m'accorderont que c'est assez.

On attend vainement, quitte à s'en plaindre lorsqu'elles seront là, les pluies bienfaisantes par quoi seront tempérées les effluves torrides dont nous jouissons... s'il est permis d'ainsi parler. Mais les météorologistes cherchent en vain les signes annonciateurs du Jupiter Pluvius : ils ne voient rien venir, et c'est même leur seule ressemblance avec sœur Anne. La colonne mercuriale demeure impassible au sommet de sa graduation, et montée sur le faite, elle n'aspire guère à descendre.

Et chacun de maudire la canicule ! Mais qu'est-ce que la canicule ? C'est la période de l'année où Sirius, reine du ciel étoilé, commence à être visible un peu avant le jour, dans le crépuscule matinal. Sirius est la principale étoile de la constellation du Grand Chien (Canis Major) ; de là le nom canicule.. Chez les anciens Egyptiens, le lever héliaque de Sirius, qui commençait à être visible aux environs du solstice d'été, était un événement joyeux et sacré, car il annonçait la venue des crues fécondantes du Nil. Chez les Romains, les jours caniculaires avaient au contraire une manifestation néfaste, et ce peuple avait coutume, pour conjurer leurs maléfices, de sacrifier alors un chien roux : à tort ou à raison, l'odeur de son sang était supposée agréable aux narines du chien légendaire dont Sirius était l'œil flamboyant et bleuâtre.

Or il est arrivé ceci : par suite d'un phénomène qu'on appelle la précession des équinoxes, le lever héliaque de Sirius a lieu maintenant beaucoup plus tard, chaque année, que dans l'antiquité. C'est seulement dans la seconde partie du mois d'août, qu'on commence à l'apercevoir à l'œil nu, un peu avant le lever du soleil, posé comme une perle merveilleuse sur les doigts de roses de l'aurore. C'est alors seulement qu'en toute rigueur commence la canicule.

Et pourtant, par un préjugé qui s'est perpétué à travers les siècles — il n'y

a que les erreurs pour avoir cette ténacité — on continue communément à appeler « jours caniculaires » ceux qui suivent le milieu de juillet... Et je ne me leurre pas de l'espoir que mes explications détruiront cette erreur. Il y a comme cela, dans les opinions populaires, beaucoup de choses enracinées qui ont pu être utiles et vraies du temps que Rhamsès régnait sur l'Égypte, et qui ne le sont plus maintenant que George V étend sur le Nil son sceptre britannique. J. Nordmann. (Revue.)

NOUVELLES SUISSES

Exposition nationale. — M. Polak, à Montreux, l'architecte qui a obtenu le premier prix au concours ouvert pour les plans de l'Exposition nationale suisse de 1914, va s'associer avec M. Ed. Joos, architecte, à Berne, pour l'exécution des travaux.

Les employés des C. F. F. et les assurances — Une assemblée de deux cent cinquante membres de la section bernoise de la Société suisse des employés de chemins de fer a entendu, lundi soir, à Berne, une conférence de M. Hirter, conseiller national, sur la loi d'assurances. Elle s'est prononcée pour cette loi.

Au cours de son exposé, M. Hirter a déclaré que, en mettant en vigueur la loi d'assurances, il y aura lieu de réviser les statuts des caisses de maladies, de secours et de pensions, afin que le personnel des C. F. F. ne soit pas placé dans une situation moins favorable que celle qu'il a aujourd'hui, afin en particulier qu'il bénéficie entièrement des subsides fédéraux à la caisse maladies. M. Hirter a ajouté que le président de la direction générale était tout à fait d'accord avec cette manière de voir.

Saint Gall. — En passant par un passage sous voie à la Schefelstrasse, à St Gall, un camionneur âgé de 22 ans a été pris entre un des soutiens de la voûte et une voiture d'arrosage des tramways. Atteint à la tête, il a été tué net.

Schwytz. — L'employé de banque Gubler, de Frauenfeld, a été arrêté

dans un hôtel de Morschach. Il est recherché pour détournement de 80,000 francs. Il avoue en avoir détourné 50,000 fr. Gubler était en séjour à Morschach avec sa jeune femme, qui ignorait ses agissements délictueux.

Neuchâtel. — Vendredi s'est éteint dans sa 96me année, dit la *Suisse Libérale*, M. Charles de Chambrier, fils aîné du président de Chambrier.

Après avoir fait ses études à Neuchâtel et à Berlin, il entra comme officier au service de Prusse, dans un régiment de cavalerie à Bonn.

De retour à Neuchâtel, quelques années plus tard, il fit partie des autorités communales comme membre du grand, puis du petit Conseil de ville.

La révolution de 1848 qui renversait le gouvernement, dont son père était le chef, l'obligea à une retraite regrettable, mais bien compréhensible.

M. de Chambrier était un des derniers survivants de l'ancien régime. C'était le type du gentilhomme accompli; distingué de manières, d'une culture très étendue et variée, il s'intéressait à tout; c'était un fin lettré, qui avait fait des classiques grecs et latins sa lecture favorite. D'une activité d'esprit peu commune, âgé de près de soixante-dix ans, il se mettait à apprendre l'espagnol, afin de pouvoir lire dans leurs textes originaux les chefs-d'œuvre de la littérature castillane. Bel exemple d'énergie donné à notre jeunesse.

Tessin. — Dans le village de Breno, district de Lugano, un incendie a détruit une maison; sans l'intervention de toute la population, on aurait eu à déplorer un véritable désastre, le feu s'étant déclaré au milieu du village. La police a arrêté samedi l'avocat Ceresio Brignoni, de Breno, comme auteur présumé de l'incendie. Il aurait agi, semble-t-il, par vengeance.

Les forêts en feu. — Jeudi matin, deux enfants ayant jeté des allumettes enflammées dans le bois qui domine la route cantonale, à la Valmaria, frontière italo-suisse, sur la rive droite du lac Majeur, près Brissago, il s'ensuivit un incendie qui prit rapidement une énorme extension. Des milliers de

châtaigniers sont brûlés. La fumée couvre le lac et arrive jusqu'à Locarno, à 12 kilomètres de distance. Toute la population est sur les lieux avec deux pompes, secondée par les douaniers suisses et italiens. Le poste de la douane suisse est en danger, ainsi que les maisons voisines.

Un autre grand incendie a éclaté le même jour sur la montagne au-dessus de Bodio (Léventine).

Valais. — **Les forêts en feu.** — Un incendie de forêt qui dure depuis dimanche sévit sur la partie supérieure et occidentale du couloir du Pissior ou « Tombeau des Allemands », qui descend du sommet du Grammont. Par intervalles le feu semble éteint, mais il reprend bientôt et l'on voit d'épaisses colonnes de fumée s'élever sur la montagne.

L'incendie de forêt de l'alpe Chalavornaire, qui a commencé le 1er août, sur la pente opposée du Grammont, continue ses ravages. On aperçoit chaque soir des sinistres lueurs.

Depuis jeudi soir la forêt du Glis-horn, au-dessus de Brigue, propriété de la commune de Naters, est en feu. A cause de l'escarpement de la montagne et du manque d'eau, il est impossible de combattre l'incendie. Une centaine d'hommes sont montés pour essayer de circonscrire le feu.

A L'ÉTRANGER

Angleterre. — **Les grèves anglaises.** — Les cheminots de la Grande-Bretagne avaient décidé dès mercredi soir la grève, qu'ils ont déclarée dans la soirée de jeudi et qui est devenue effective dans la nuit.

La situation à Londres n'est pas très grave jusqu'ici. Les services sont désorganisés, mais non suspendus dans la capitale, où 20,000 hommes de troupes sont arrivés et protègent les dépôts de marchandises. Par contre, on a lieu d'être inquiet pour le nord et le centre de l'Angleterre où la grève s'étend. L'ouest est complètement isolé du centre.

Cependant, l'ère des négociations n'est pas close. Tenant compte des déclarations faites par M. Lloyd George à

la Chambre, annonçant la constitution spéciale d'une commission d'enquête, les directeurs des travailleurs des chemins de fer continuent leur conférence.

A Londres, la moitié seulement du personnel des trois chemins de fer souterrains appelés « tubes » est en grève. Peu de trains circulent sur les lignes souterraines du Métropolitain et du District Railway.

La grève s'étend aux provinces. Dans plusieurs grandes villes du nord, les gares sont fermées et le service est suspendu, notamment à Liverpool et à Manchester. Aucun désordre ne s'est produit.

Les grévistes ont décidé de couper les communications avec l'Ecosse dès vendredi soir.

La grève a éclaté en Irlande. Plusieurs centaines de cheminots ont quitté le travail à Dublin.

Jusqu'ici, dans les trois royaumes, 200,000 cheminots sont en grève sur 636,000.

Mort d'un aviateur anglais. — L'aviateur anglais Bridge a fait vendredi soir une chute en aéroplane. Il a expiré à l'hôpital d'Aldershot.

Drame. — L'élève aviateur suisse Hanot, de l'école Blériot, installé sur le champ d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Norbert Chereau, directeur de la maison Blériot, en Angleterre. M. Chereau n'a pas été atteint. Une première balle sifflant à son oreille, il se jeta de côté. Hanot dirigea alors son arme contre

M. Pierre Petit, chef de l'atelier des mécaniciens, qui fut grièvement blessé, puis il se tira plusieurs coups dans la tête. Petit et son meurtrier, transportés à l'hôpital, y ont succombé.

Portugal. — On mande de Lisbonne au *Paris-Journal* qu'un certain nombre de soldats d'une garnison frontalière ont ressenti de violents symptômes d'empoisonnement. Une trentaine sont dans un état grave. On refuse de fournir aucun détail. Le bruit court qu'il s'agit d'un attentat politique.

Allemagne. — **Exécution d'un sous-officier.** — Le sergent major artificier Muller a été décapité par la hache, jeudi matin, par l'exécuteur de Magdebourg.

On se souvient que Muller avait tué,

— Il faudra que je retrouve Marie-Rose, se dit l'agent.

Mais il avait des raisons sans doute pour ne point parler de cette résolution à Laurent, car il dit :

— Vous savez que nous ne nous étions pas trompés sur ce Lazare Beermann ?

— Comment cela ?

— C'est lui qui a fait le coup, je le jure.

— Mais enfin ?

— Votre frère m'a donné les adresses des maisons de Chicago, de Philadelphie, de New-York, dont Lazare Beermann avait présenté des références, des certificats excellents, des lettres de recommandations pressantes.

— Eh bien ?

— Eh bien, j'ai télégraphié à ces maisons aussitôt.

— Et l'on vous a répondu ?

— Tout simplement que Lazare Beermann était absolument inconnu.

— Voilà qui est grave, en effet.

— Si grave, M. de Soutaines, que si je me trouvais en présence de cet homme, je n'hésiterais pas à le faire arrêter, sans autres

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

102

La Fée Printemps.

PAR JULES MARY.

Il se heurtait là, toujours, au mystère le plus impénétrable.

Sa confiance, son amour répugnaient à une Marie-Rose coquette et infidèle, capable d'une arrière pensée... La Fée Printemps n'ayant vu dans ce mariage que la satisfaction de son orgueil, d'une secrète ambition de femme... non, non, il n'arrêterait même pas son esprit sur un soupçon qui lui semblait déshonorant pour son amie... Mais alors, que croire? Il se perdait.

Une espérance lui restait.

C'était peut-être par oubli que la jeune fille n'avait pas laissé son adresse, rue de Vintimille.

Elle réparerait cet oubli.

Et tous les jours on le revit dans la loge du concierge. Mais il ne trouva aucune

nouvelle de l'absente.

Elle avait voulu dérober ses traces. Elle avait disparu, emportant loin de Laurent, — Dieu seul savait où, — le rêve de sa jeunesse.

Laurent s'enferma chez lui et fut plusieurs jours sans sortir. Gaume vint le voir. Le pauvre garçon était si pâle, si triste, qu'il faisait peine à voir. L'agent en fut surpris.

— Eh! quoi donc? dit-il... Encore quelque mauvaise nouvelle?

Laurent avait besoin de confidences.

Et à qui se fût-il confié, dans sa détresse?

Il avait vu sa famille repousser Marie-Rose d'auprès d'elle. Il ne pouvait aller chercher du courage et un peu d'espérance chez Michel ou chez sa mère...

Il n'avait plus d'amis depuis l'affaire du cercle, à l'exception toutefois de Bertignolles.

Mais Bertignolles, malgré sa bonté, malgré sa sympathie pour Laurent, se fût réjoui au fond de cet abandon, qui laissait le champ libre à sa fille.

Gaume, en ce moment, lui parut le seul être au monde qui s'intéressait vraiment à lui.

Et en pleurant il lui ouvrit son cœur.

XI

Bal masqué.

Ce fut avec un vif intérêt que Gaume reçut ses confidences.

Non pas que ses soupçons fussent éveillés, mais il avait deviné l'amour de Jenny pour Laurent. Il assistait maintenant au renoncement de Marie-Rose, et cela dans des conditions tout à fait imprévues. Cela éveillait sa curiosité.

Et il réfléchit :

— Voilà une petite Jenny qui a de la chance, et on aurait travaillé pour elle que certainement elle n'eût pas été mieux servie.

Et tout à coup, cette réflexion en amenant une autre :

— Mais au fait, cette rupture est bien extraordinaire. Elle est assurément inexplicable... Alors, est-ce que l'on n'aurait pas aidé un peu le hasard ?

Il restait silencieux. Son instinct l'avertissait d'un mystère.

Et Laurent, plongé dans sa rêverie, ne s'apercevait pas de cette distraction et ne songeait pas à l'interroger.

en plein
valut d'
à 15 an
cette co
pour as
préméd
requête
à mort.
son rec
Mer
prochai
en prièr
A cinq
tasse de
duisit
prison,
en prés
sonnes.
Mulle
Incer
ment de
Opel, p
Ving
mille n
truites.
piers, l
a pu é
Les
tre mil
privés
temps
près de
et étra
BR
Pour
fille de
sur le b
— A
étudian
fond de
combe
— Di
sons, de
complè
mobilit
— A
allumé
ments
écurie.
— En
jeunes
quinze
telleme
A Cor
cès dur
est mor
preuves
vous en
— Ce
— M
L'histo
m'attri
plus...
choses
fiant p
li-dess
que se
— L
— L
n'aidie
— H
— B
tirer au
rait to
s'il y e
— M
tion.
Gaur
— Po
je sach
vous en
un peu

bre, annonçant la constitution d'une commission d'enquête, les délégués des travailleurs des chemins de fer continuent leur conférence. Les délégués, la moitié seulement du nombre des trois chemins de fer sont appelés « tubes » est en grève. Les trains circulent sur les lignes de la Métropolitain et du Railway.

Les grèves s'étendent aux provinces. Dans les grandes villes du nord, les services sont interrompus et le service est suspendu notamment à Liverpool et à Manchester. Aucun désordre ne s'est produit. Les grévistes ont décidé de couper les communications avec l'Ecosse dès le 1er octobre.

La grève a éclaté en Irlande. Plus de cent cheminots ont quitté leur travail à Dublin.

En France, dans les trois royaumes, les cheminots sont en grève sur 100 kilomètres.

Le mort d'un aviateur anglais — Un aviateur anglais Bridge a fait une chute en avion. Il est mort à l'hôpital d'Aldershot.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

Le crime — L'élève aviateur suisse de l'école Blériot, installé sur le terrain d'aviation de Hendon, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Chereau, directeur de la maîtrise, en Angleterre. M. Chereau a été atteint. Une première balle a percé son oreille, il se jeta de côté.

en pleine rue, sa maîtresse, ce qui lui valut d'être condamné, pour meurtre, à 15 ans de réclusion. Il fit appel de cette condamnation, voulant être jugé pour assassinat, déclarant qu'il avait prémédité son crime. On fit droit à sa requête, et, cette fois, il fut condamné à mort. Satisfait, il refusa de signer son recours en grâce.

Mercredi, Muller fut prévenu de sa prochaine exécution. Il passa la nuit en prières, en compagnie d'un prêtre. A cinq heures, jeudi matin, il prit une tasse de café. A six heures, on le conduisit dans une cour intérieure de la prison, où la décapitation fut opérée, en présence d'une quarantaine de personnes.

Muller est mort courageusement. Incendie. — Un incendie a entièrement détruit la fabrique de bicyclettes Opel, près Francfort.

Vingt mille bicyclettes et trente mille machines à coudre ont été détruites. Grâce aux efforts des pompiers, le département des automobiles a pu être sauvé.

Les usines occupaient plus de quatre mille ouvriers. La plupart seront privés de travail pendant longtemps. Les usines étaient assurées au près de vingt-deux sociétés allemandes et étrangères.

BREVES NOUVELLES

— Suisse —

Pour rattraper son chapeau, une jeune fille de Bâle, âgée de 14 1/2 ans, se pencha sur le bord du Rhin, perdit pied et se noya.

A Dombresson (Neuchâtel), un jeune étudiant en vacances tombe du grenier au fond de la grange. Grièvement blessé, il succombe le lendemain.

Dimanche, à Worb (Berne), six maisons, deux granges et une remise ont été complètement détruites par un incendie, avec mobilier et chédaïl.

A Pailly près Echallens, un incendie allumé par la foudre a détruit deux bâtiments de ferme avec logement, grange et écurie.

En se baignant dans le Doubs, deux jeunes gens de Paris en vacances, âgés de quinze ans et demi, se sont noyés accidentellement.

— Etranger —

A Constantinople, il y a eu, samedi, 52 décès dus au choléra. A Budapest une femme est morte de cette même maladie.

de votre amour, songez que nous sommes sur la piste de votre faussaire et de l'assassin de Jactel...

— Certes!

— Maintenant, parlons d'autre chose. L'histoire de votre rupture avec Marie-Rose m'attriste beaucoup... Elle m'étonne encore plus... Je n'accepte jamais sans réserve les choses incompréhensibles, moi; je suis défiant par métier et par habitude. Je flairerai là-dessous quelque chose. Où croyez-vous que se soit réfugiée Marie?

— Le sais-je! Que comptez-vous faire?

— La retrouver. Mais il faut que vous m'aidiez...

— Hélas! à quoi servirait de la retrouver?

— Bon, bon, ceci me regarde. Je tiens à tirer au clair cette rupture, et cela vous serait toujours un soulagement de connaître, s'il y en a, les vraies raisons qui l'ont amenée.

— Marie ne reviendra pas sur sa résolution.

Gaume hochait la tête.

— Possible, grommela-t-il, mais il faut que je sache à quoi m'en tenir. Et puis cela ne vous engage en rien. Voyons... secouez-vous un peu, sacrebleu! Au lieu de vous occuper

— Le ministère impérial d'Alsace-Lorraine a refusé à un officier français l'autorisation de se rendre en Alsace pour assister à l'enterrement de son père.

— La Constituante portugaise a fini samedi soir de voter la constitution. Elle a procédé lundi à l'élection présidentielle.

— Le couple royal de Bulgarie fera une visite à Vienne à l'empereur François-Joseph dans le courant du mois de septembre prochain.

— Dans le Maconnais (France), cent hectares de bois, friches et taillis ont été la proie du feu. L'incendie a pu être circonscrit.

— Un incendie, dont les causes sont inconnues, a détruit 110 hectares de bois à Saint-Bris et Brizancourt (Charente-Inférieure, France).

CANTON DE FRIBOURG

Poste militaire. — En vue du prochain cours de répétition, la direction générale des Postes communique ce qui suit :

Les paquets adressés aux militaires doivent être emballés très solidement. Le papier de journal ne suffit pas comme matériel d'emballage. Il est formellement défendu de joindre des espèces aux lettres. Les envois de liquides doivent être emballés soigneusement dans des caisses.

L'adresse des envois destinés aux troupes doit indiquer le nom, prénom et grade, ainsi que l'incorporation militaire du destinataire. Les indications bataillon et batterie doivent être écrites en entier. En outre, l'adresse mentionnera, pour l'infanterie : le n° du bataillon et de la compagnie; pour la cavalerie : le n° de l'escadron, de la compagnie de guides ou de la compagnie de mitrailleurs à cheval; pour l'artillerie : le N° de la batterie de campagne ou de montagne, etc.

Les adresses doivent être écrites sur les paquets mêmes, ou bien être collées d'une manière solide sur toute leur surface.

Toutes les correspondances et les paquets jusqu'au poids de 2 kg., dont l'inscription n'est pas demandée, ainsi que les envois d'argent destinés à des militaires jouissent de la franchise de port.

Navigation à vapeur. — Les actionnaires de la Société de navigation à vapeur sur les lacs de Neuchâ-

tel et de Morat ont eu jeudi à Neuchâtel une assemblée extraordinaire, dans laquelle ils ont approuvé à l'unanimité l'emprunt de 700,000 fr. contracté auprès la Banque d'Etat de Fribourg.

Les noyés de Grandfey. — Vendredi matin on a retrouvé dans la Sarine, au-dessous de la ferme de Grandfey, le corps de Jean Bischofberger, l'un des enfants qui se sont noyés mardi.

Le cadavre du second noyé de Grandfey, le jeune Eymann, a été retrouvé samedi après midi, par M. Pythou, gardien du cimetière, à deux cents mètres en aval du lieu de l'accident.

Après les constatations d'usage, le corps a été ramené au Bruch, auprès de celui du jeune Bischofberger.

L'enterrement des deux jeunes garçons a eu lieu dimanche, à 3 h., à Saint-Antoine.

Le ballon « Mars » au Vully. Le ballon Mars, de la section romande de l'Aéroclub suisse, parti de l'usine à gaz de Malley, à Lausanne, dimanche matin, à 8 h. 45, avec M. Albert Barbey comme pilote, MM. Henri Sensine et Gustave Payot comme passagers, a atterri dans d'excellentes conditions à Chabrey, près Cudrefin.

Le voyage au dessus de la Broye et du Vully a été superbe.

GRUYÈRE

Ecoles primaires. — La rentrée des écoles primaires de Bulle est fixée au vendredi 1^{er} septembre, à 8 heures du matin.

Tous les enfants nés en 1904 et domiciliés sur le territoire de la Commune de Bulle doivent entrer ce jour-là en classe.

Peuvent aussi se présenter tous ceux qui auront 7 ans révolus le 30 avril 1912.

La Commission scolaire.

Chronique du feu. — Samedi matin, de toute la Gruyère, on apercevait, dans la direction de la Dent de Lys, un immense nuage de

— Si je réussis, je vous le dirai. Il ne voulait pas s'expliquer davantage, mais tout de suite il se mit en campagne. Ce que tous deux avaient prévu arriva. Marie-Rose avait quitté ses élèves. Personne ne put lui dire ce qu'elle était devenue.

— Elle n'est pas riche, cette jeune fille, pensait l'agent. Elle n'a que ses leçons pour vivre, et certainement elle n'a point d'économies. Donc, elle doit travailler quelque part. Elle a dû renoncer à donner des leçons de piano; car, pour se créer une nouvelle clientèle, pour se recommander à des familles, il lui aurait fallu faire prendre des renseignements auprès de ses anciennes élèves. Or, celles-ci n'auraient prévenu. Et l'on ne m'a rien dit... Reste l'oncle Célestin Velladier... Il est possible qu'elle se soit réfugiée là, en désespoir de cause... Ce ne sera pas difficile de le savoir...

Deux jours après, en effet, il était renseigné.

Il ne s'était pas trompé. Marie-Rose était rue Beaubourg.

Il demanda sur-le-champ à lui parler.

(A suivre.)

fumée qui couvrait les sommets des environs. Le Vanil des Arses (1995 mètres) était en feu. L'incendie a dû prendre sur le versant qui domine la Veveysse, a rapidement envahi tout le vanil et est descendu sur le versant fribourgeois.

Les pompiers de Montbovon, Lesoc et Albeuve ont été alarmés, car le voisinage du hameau d'Allières inspirait de vives craintes. Ceux de Montbovon se sont aussitôt portés sur le lieu du sinistre et, après de vaillants efforts, ont réussi à s'en rendre maîtres. Mais, pendant la nuit, le feu avait continué à couver et, au matin, il reprit sur la crête des Arses. Une nouvelle équipe de Montbovon réussit à éteindre ce second foyer d'incendie.

Le temps qu'il fait. — Ce fut un universel soupir de soulagement, dimanche dernier, lorsque les nuages commencèrent à s'accumuler au-dessus de notre contrée et que de larges gouttes de pluie vinrent rafraîchir l'air embrasé.

Mauvais temps, dit-on d'habitude lorsqu'on parle de la pluie. Temps bienfaisant, répète-t-on à l'envi en ce moment où tout le pays paraît une immense fournaise.

Les promesses atmosphériques ne furent plus vaines cette fois-ci, car, dans la nuit de dimanche à lundi, une pluie abondante vint détrempier la surface de la terre. Elle fut suivie de nombreuses et fortes averses dans la journée de lundi, accompagnées de fréquents et violents coups de tonnerre.

Cette pluie bienfaisante met fin à un terrible cauchemar, la peur du feu, inspirée par l'état extraordinaire de sécheresse dans lequel se trouvent bâtiments, champs, bois et prairies.

Aujourd'hui, mardi, le ciel reste couvert, mais il ne paraît pas que la pluie veuille continuer à tomber. Ce serait regrettable, car la terre est à peine détrempée, malgré la grande quantité d'eau tombée lundi. Espérons toutefois que cela contribuera à faire pousser une herbe nouvelle, donnant ainsi satisfaction aux cultivateurs et aux montagnards, si longtemps éprouvés par la terrible sécheresse.

Nos hôtes. — Samedi dernier, notre ville a eu l'honneur de posséder dans ses murs quarante membres du Cercle des Vieux-Grenadiers de Genève, parmi lesquels se trouvait M. Besson, ancien Conseiller d'Etat, actuellement Directeur de la Caisse hypothécaire genevoise.

Ils ont été reçus au Cercle des Arts et Métiers par leurs amis et collègues de Bulle, MM. Glasson syndic, Despond Lucien et Blanc Louis.

Après avoir dîné à l'Hôtel des Alpes-Terminus, ils sont partis en excursion, les uns à Charmey, les autres à Gruyères.

Dimanche matin, ils se sont dirigés sur Gruyères, où ils ont dîné, puis sont rentrés à Genève par la voie de Montreux, enchantés de leur course et de la cordiale réception de leurs amis de Bulle.

VINS

ROUGES & BLANCS garantis naturels, provenance directe, sont offerts aux prix suivants, à 50, 55, 60, 70, 80 par 100 litres.

Fûts de toutes grandeurs à disposition des clients.

VINS FINS & LIQUEURS en bouteilles et ouverts, à prix réduits.

Se recommande,

FRANCISCO RIBES **COMMERCE DE VINS** **BULLE**

Une importante maison de détail pour la vente des tissus et confections cherche un bon

Voyageur ou Représentant

si possible au courant de l'article pour visiter clientèle faite. 1212
Inutile de se présenter sans preuves de moralité. Entrée à bref délai.
Envoyer offres sous chiffre H 4214 N, à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.

ALCOOL MENTHE ET CAMOMILLES GOLLIEZ

remède de famille par excellence contre les indigestions, maux de ventre, étourdissements, etc. (37 ans de succès.)
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 fr. et 2 fr.
Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ Morat.

Si vous voulez conserver votre santé

buvez du Café de Malt Kneipp-Kathreiner. C'est la boisson la plus saine pour le déjeuner. Le meilleur succédané du café, son meilleur complément.

MAGASIN D'ALIMENTATION

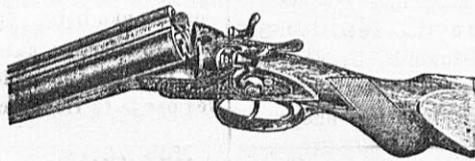
M. Gabriel Bays avise l'honorable public qu'il a repris le magasin d'alimentation tenu précédemment par M. Pugin, aux Halles, et qu'il y a ajouté l'épicerie et toutes denrées coloniales.

Se recommande.
M. L. Pugin, dépositaire des Eaux d'Henniez, se référant à l'annonce ci-dessus, porte à la connaissance du public qu'il a remis son magasin à M. G. Bays, sus-nommé et que lui-même a conservé son dépôt des Eaux d'Henniez. 1276
Se recommande.

Mises de bétail et de chédail.

Pour cause de décès, on vendra en mises publiques, les 1^{er} et 2 septembre prochains, dès 9 h. du matin, à la ferme de M^{me} de Zurich, à Péroilles, près Fribourg: 40 mères-vaches, 13 génisses, 1 taureau, 2 bœufs, 7 veaux de l'année, 1 âne, plusieurs porcs, 2 chiens de garde, ainsi que tout le chédail de la ferme.
Les mises commenceront par la vente du chédail.

Grand choix d'articles pour chasseurs.
Plombs. Chevrotines. Douilles. Bourres. etc.



Fusils de chasse.
TOFFEL & CASTELLA
Fers BULLE Fers

A louer

un appartement de 3 chambres, cuisine et galetas.
S'adresser au Dépôt de la Brasserie du Cardinal.

A louer

un joli logement de 2 chambres et cuisine exposé au soleil. S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H1298B.
A la même adresse

A vendre

un potager, une armoire à glace et une machine à coudre.

Une jeune fille

connaissant les deux langues peut entrer de suite comme sommelière au café-restaurant de l'Hôtel de l'Ours, Château-d'Oex.

Boulangier

cherche place, de préférence à la campagne. S'adresser au bureau du journal.

A louer

une chambre meublée, chez Adolphe Galli, maison Guillet, laitier. r. du Lion-d'or.

On demande

pour de suite, une fille de toute confiance pour aider au ménage.
S'adresser à M. Rigolet, boulanger, Avry-dev.-Pont.

SERRURIERS

A louer au centre de la ville de Bulle atelier de serrurerie avec dépendances: cour, hangars, dépôt, ainsi que logement, magasin et jardin. Ancienne clientèle assurée.
S'adresser à Jérôme Wagner, rue de Vevey, Bulle.

ETERNIT



Couverture de toits

et revêtements de façades.

Sécurité au vent et aux ouragans. — Grande légèreté.

Durée illimitée.

A louer:

un atelier et un logement. S'adresser à Pierre Buchs, au Gaz, Bulle.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat
Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève. 567

A vendre

quelques caisses de bois, déchets de menuiserie.
S'adresser à Folghera, entrepreneur.

AVIS

Le soussigné a l'avantage d'informer le public de la ville et de la campagne qu'il a repris la succession de son père, comme voiturier, à Bulle, et se recommande à son ancienne clientèle.

ROBERT MULLER
voiturier.

A vendre

Jeu, 21 courant, il sera exposé en vente, devant le Cercle catholique, une bonne jument de 8 ans.

A louer

les écuries et remise occupées par M. Muller, voiturier, en face de l'usine Bochud.
S'adresser à M. Remy-Tinguely.

Entrepôts.

La S. A. de l'Hôtel des Alpes, à Bulle, offre à vendre ou à louer ses vastes entrepôts, avenue du Midi. Caves spacieuses, monte-charge, voie industrielle. Pour conditions et visite des locaux, s'adresser à M. Louis Blanc ou à M. Lucien Despond, à Bulle.

A vendre

du bois de carron, ayant servi, mais en bon état, de 4 à 12 m. de long, bon à bâtir, et quelques pièces de chêne, environ 200 m., chez M. G. Bays, magasin des Halles, Bulle. 1275

Jeune homme

ayant fait ses classes secondaires est demandé pour bureau de la place.
S'adresser par écrit à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H1314B 1274

Mises publiques.

Le soussigné vendra en mises publiques, le lundi 28 courant, dès les 9 heures, à son domicile, à Marsens, 2 bois de lits, lit d'enfant, table de nuit, chaises, 1 pendule, 1 buffet de cuisine, vitré, 1 potager à 2 trous, 1 lessiveuse, ustensiles de cuisine, linge de lit, ainsi que 2 luges à bras, 1 brouette et un petit char à pont.
Marsens, le 21 août 1911.
L'exposant Edouard NIDEGGER.

ON DEMANDE

de suite une fille de cuisine et 4 repasseuses au mois, à la Blanchisserie Coucet, à Vevey. 1277

Domaine à vendre.

A vendre de suite, à Bulle, un beau domaine de 16 poses environ, en un seul mas, terrain de première qualité; à la même adresse, à vendre une belle truite portante de 8 semaines.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H1315B. 1279

Docteur ALLEMANN de retour

SOUMISSION

Les travaux de maçonnerie, charpenterie, ainsi que fourniture de tuiles, sont en soumission pour la construction de la remise des pompes de Vuippens, du 20 août au 26 courant, à 6 heures du soir. Prendre connaissance des plans et cahier des charges chez M. Philippe Philipona, et déposer les soumissions au secrétariat communal.
Vuippens, le 20 août 1911.
Le secrétaire: Paul Philipona.

Joli appartement

3 chambres, cuisine, galetas, terrasse, réduit, eau et lumière électrique, petit jardin, à louer pour le 1^{er} octobre prochain. Eventuellement, on louerait aussi un atelier avec le logement. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H1322 B.

La Mode Favorite

Album international de plus de 500 modèles élégants pour dames. Prix fr. 1.—
PATRONS « FAVORITE »
S'adresser à la maison Erlanger frères, Lucerne.

On demande

de suite une jeune fille pour aider aux travaux du ménage.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 1327 B. 1287

Travaux en soumission.

La commune de La Tour-de-Trême met en soumission:
1^o Le démontage du chalet au Villieu.
2^o La construction d'une chambre au dit lieu.
Pour renseignements, s'adresser à M. le Syndic, lequel recevra les soumissions jusqu'au vendredi 25 août courant, à 8 heures du soir.
La Tour, le 21 août 1911.
1286 Le Secrétariat communal.

A LOUER

dès le 1^{er} septembre, l'immeuble de M. Jules Gremaud, à La Tour, comprenant 7 pièces, cuisine, buanderie et dépendances, eau et lumière électrique, ainsi qu'un grand local attenant.
S'adresser à l'Office des Poursuites, à Bulle. 1285

Perdu

La personne qui a trouvé un manteau d'enfant, en drap bleu, est priée de le rapporter à M^{me} Pasquier D^r, à Bulle, contre récompense.